

# 1<sup>er</sup> Tournoi U12 du dimanche 3 octobre 2021

Voici quelques informations supplémentaires pour le tournoi U12 :

Pour les **U12** : **Dimanche 3 octobre 2021**

Tournoi à Epalinges (Croix-Blanche) : 10 équipes

Tournoi à Cossonay (Pré aux moines et Cossarena) : 22 équipes

- **Système passerelle durant les 2 premières périodes.**
- **Changement autorisé à la 4<sup>ème</sup> min. dans les 2 premières périodes.**
- **Un joueur peut jouer au maximum une période de plus que celui qui en a joué le moins.**
- Début des matchs à 9h30, derniers à 13h30.
- **1 match chacun.**
- Il a été décidé de jouer **4 X 8 min, temps décompté.**
- Règles selon U12 tournois.

---

## Equipes :

- Nombre de joueurs par équipe (de 8 à 12).
- Chaque équipe vient avec ses ballons.
- Chaque équipe vient avec **1 arbitre mini et 1 scorer** ou 2 arbitres minis dont 1 fera le scorer.
- Ils doivent se présenter à la buvette ou au bureau auprès du formateur minis.
- **Pass Covid obligatoire pour toutes personnes de + de 16 ans, accompagnants compris.**
- **Feuille de match à remplir à la buvette ou au bureau 1/2h avant le début du match.**
- **Remplir les présences des joueurs selon le système passerelle,**
- Si une équipe a peu de joueur, elle peut s'arranger avec une autre équipe qui en a plus pour lui en prêter.
- Si pas assez d'arbitres, s'arranger à l'avance avec un autre club.

---

## Pour les organisateurs de tournoi :

- Doivent payer les mini-arbitres. (Ce n'est plus obligatoire d'offrir une collation aux formateurs et mini-arbitres).
- 1 responsable par salle.
- **Fournir le gel sur la table de marque et le papier ménagé.**
- Avoir les règles de jeu à disposition sur la table de marque de la salle.
- Afficher le tableau des matchs transmis par la responsable des calendriers.
- Listes et décompte des formateurs arbitres **à envoyer Domy Michaux** (selon Directives Minis).
- **Le club organisateur fournit le ballon de match.**
- En cas de problème concernant l'arbitrage, le responsable de salle consulte le formateur arbitre présent.
- Envoyer les résultats de matchs à la responsable des calendriers **et** à Anne Catherine Doyer (responsable Minis).
- **En-têtes des feuilles de matchs préparées à l'avance**

---

## Arbitrage :

- Il a été décidé de payer les mini- arbitres 25.- Fr / match
- **L'arbitre mini** qui fonctionne comme scorer sera défrayé 10,- Fr / match.
- Le club organisateur paie les arbitres et les scorers minis (pas les scorers accompagnants).
- Les formateurs minis sont payés par la Commission arbitre.
- La liste des arbitres minis valable à ce jour devrait se trouver sur le site AVB.

---

## Responsable :

Epalinges : Anne-Catherine Doyer 079 604 98 58 [acdoyer@citycable.ch](mailto:acdoyer@citycable.ch)

Cossonay : Yssam Ben Khelifa 079 323 95 64 [yssam.b.k@hotmail.com](mailto:yssam.b.k@hotmail.com)

Au plaisir de vous revoir au bord du terrain.

